

Qui finance les projets d'économie circulaire ?

Guide des acteurs de l'économie circulaire

Les collectivités peuvent se tourner vers des acteurs au **niveau régional ou national** comme au **niveau européen**.

Les aides aux niveaux régional et national



FONDS ECONOMIE CIRCULAIRE
Piloté par l'Ademe

- À destination des collectivités et autres acteurs publics et privés
- Financements nationaux et régionaux pour la transition dont l'économie circulaire
- 163M€ en 2018 - 500M€ supplémentaires avec France relance
- www.agirpouurlatransition.ademe.fr

- À destination des acteurs publics et privés (hors collectivités)
- Financement de projets d'acteurs privés et académiques pour accélérer et soutenir l'innovation et la recherche
- 20Md€ pour 2020-2025 - le budget total inclut 11Md€ intégrés au plan France relance
- www.entreprises.gouv.fr
*Selon l'appel concerné, opéré par l'ADEME, la Banque des Territoires, la Caisse des Dépôts, un ministère, etc.



PROGRAMME INVESTISSEMENTS D'AVENIR
Piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI)*

bpifrance
BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT

- À destination des acteurs publics et privés
- "Prêts d'avenir" aux PME et ETI pour des remises aux normes environnementales, formation, recrutement...
- Plan climat de 40Md€ pour 2020-2024
- www.bpifrance.fr

- À destination des collectivités et autres acteurs publics et privés
- Prêts et parfois investissements sur des projets de transition écologique
- Plan climat de 40Md€ pour 2020-2024
- www.banquedesterritoires.fr
www.banquedesterritoires.fr/prelance-verte



BANQUE DES TERRITOIRES

FONDS RÉGIONAUX PROPRES

- À destination des collectivités et autres acteurs publics et privés

Les aides au niveau européen

- À destination des collectivités et autres acteurs publics et privés
- Financements et assistance technique pour des projets d'économie circulaire
- 5,4 Md€ pour 2021-2027 - Budget total divisé en 4 sous-programmes dont le sous-programme "ECi et qualité de vie"
- www.ecologie.gouv.fr



PROGRAMME LIFE
Piloté par la Commission européenne et les agences exécutives de l'UE

horizon europe
Le programme européen pour la recherche et l'innovation
PROGRAMME HORIZON EUROPE

- À destination des acteurs académiques, privés (et collectivités si *consortium*)
- Soutien de projets de recherche et innovation à travers des appels à projets, dont plusieurs sont dédiés à l'économie circulaire.
- Exemple : "EIC Accelerator" pour le développement d'entreprises 95,5Md€ pour 2021-2027
- www.horizon-europe.gouv.fr

- À destination des collectivités
- Appel à projet annuel aux autorités ou groupements de 50 000 habitants dans l'expérimentation d'actions urbaines innovantes
- Financé via des crédits FEDER
- www.uia-initiative.eu

INITIATIVE URBAINE EUROPÉENNE POUR 2021-2027
Ex-programme UIA Piloté par la Région Hauts-de-France, financé par l'UE

FEDER
Piloté par les Régions, financé par l'Union européenne (UE)

- À destination des collectivités et autres acteurs publics et privés
- Financement des projets territoriaux portant sur ses axes prioritaires, dont la transition écologique, via différents programmes dont Interreg
- 9,5Md€ pour 2014-2020
- www.europe-en-france.gouv.fr
www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens/cooperer-entre-voisins-europeens

Consultez l'étude sur franceurbaine.org